



LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE Comité Directeur du 12 novembre 2017

APPEL À CANDIDATURES POUR LE POSTE DE MEMBRE DES COMMISSIONS SPORTIVES

Les élections des membres de commissions de la Ligue Motocycliste Occitanie se tiendront le 12 novembre 2017 lors du Comité Directeur de la Ligue au Château de Pennautier (11610).

Postes à pourvoir :

- Commissions Motocross 24 dont 1 Président et 1 Vice-Président
- Commissions Vitesse 8 dont 1 Président et 1 Vice-Président
- Commissions Trial 4 dont 1 Président et 1 Vice-Président
- Commissions Rallyes Routiers & Tourisme 4 dont 1 Président et 1 Vice-Président
- Commission Enduro 6 dont 1 Président et 1 Vice-Président
- Commission Endurance TT 8 dont 1 Président et 1 Vice-Président

Les candidats devront, conformément à l'article 6 du règlement intérieur de la Ligue :

- être âgés de plus de 18 ans ;
- être licenciés à la FFM ;
- adresser leur candidature à la Ligue au moins quinze jours avant la date fixée pour l'élection, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception **soit avant le 28 octobre 2017 à minuit** le cachet de la poste faisant foi ;
- pour les candidats présentés par les groupements affiliés, joindre à leur candidature une attestation de ceux-ci certifiant qu'ils ont reçu l'investiture du groupement sportif dont ils relèvent. Les candidats qui désirent se présenter à titre individuel et ceux qui ont reçu l'investiture du groupement sportif doivent appartenir à un Groupement Sportif affilié, être à jour de leurs cotisations et titulaires d'une licence fédérale ;
- Ne pas faire l'objet de mesures pouvant générer une inéligibilité ;

Les candidats ne peuvent être élus qu'au sein d'une seule commission.

Conformément à l'article 10 des statuts de la Ligue, les membres des commissions sont élus par le Comité Directeur de la Ligue.

Par exception, conformément au préambule des statuts de la Ligue, les commissions seront composées à parité entre les membres issus de la Ligue Motocycliste Languedoc-Roussillon et les membres issus de la Ligue Motocycliste Midi-Pyrénées.

Les personnes souhaitant se présenter peuvent remplir la candidature jointe et la renvoyer sous les formes requises au secrétariat de la Ligue Motocycliste Occitanie à l'adresse suivante :

7 rue André Citroën 31130 BALMA



LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
Comité Directeur du 12 novembre 2017

ACTE DE CANDIDATURE POUR LES POSTES
AU SEIN DES COMMISSIONS SPORTIVES

Selon l'article 6 du règlement intérieur de la Ligue Motocycliste Occitanie :

ELECTIONS POUR LES COMMISSIONS SPORTIVES SUIVANTES :

- Commissions Motocross 24 dont 1 Président et 1 Vice-Président
- Commissions Vitesse 8 dont 1 Président et 1 Vice-Président
- Commissions Trial 4 dont 1 Président et 1 Vice-Président
- Commissions Rallyes Routiers & Tourisme 4 dont 1 Président et 1 Vice-Président
- Commission Enduro 6 dont 1 Président et 1 Vice-Président
- Commission Endurance TT 8 dont 1 Président et 1 Vice-Président

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Code Postal : | _ _ _ _ | Ville :

Licence : | _ _ _ _ | Club : Dépt : | _ _ |

Déclare être candidat(e) au sein de la :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Commission Motocross | <input type="checkbox"/> Commission Rallyes Routiers & Tourisme |
| <input type="checkbox"/> Commission Vitesse | <input type="checkbox"/> Commission Enduro |
| <input type="checkbox"/> Commission Trial | <input type="checkbox"/> Commission Endurance TT |

Il vous est rappelé qu'un candidat ne peut se présenter qu'au sein d'une seule commission sportive.

Fait à : le

Signature du ou (la) candidat(e) :

Attention : Pour être recevable, la candidature doit être adressée par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception avant le 28 octobre 2017, le cachet de la poste faisant foi.